

Livret de la faculté Arts Lettres Langues



Informations administratives ALL

Enseignements transversaux en ALL

UEOS, crédits libres et pré-
professionnalisations

Services communs UJM, Vie de Campus

Sommaire

Partie 1 : Informations générales de la composante ALL.....	4
Calendrier de l'année universitaire	5
Réunions de rentrée	5
Mon planning de cours	5
Où sont mes salles de cours ?	6
Les sites Denis PAPIN, Tréfilerie et Michelet.....	6
Le site Saint-Louis (SLO).....	7
Les contacts de la faculté Arts, Lettres, Langues.....	8
Accueil de la faculté	8
Scolarité.....	8
Inscriptions pédagogiques.....	9
Les stages	10
Stages obligatoires	10
Stages optionnels L2.....	10
Stages facultatifs.....	10
Règlement des études	11
Le règlement général des études de l'UJM	11
Règlement spécifique de la faculté Arts, Lettres, Langues	11
Partie 2 : Enseignements transversaux	13
LANGUES VIVANTES - INITIATION & PERFECTIONNEMENT	14
ALLEMAND.....	14
ESPAGNOL	15
ITALIEN	16
ARABE.....	17
PORTUGAIS	18
Transversaux L1.....	19
Langue française	19
Culture biblique	19
Culture antique ??	19
PPP2 et PPP3.....	19
PIX	19
Partie 3 : UEOS, crédits libres et pré-professionnalisation	21
Liste des UEOS de l'UFR ALL (2 ects)	22
Descriptifs des enseignements UEOS(= crédits libres).....	23
A. Cours spécifiques en ALL	23
ATELIER D'ECRITURE.....	23
CREATIVE WRITING.....	23
CIVILISATION GRECQUE	24

CIVILISATION ROMAINE.....	24
INITIATION AU GREC ANCIEN	25
LATIN INITIANTS	25
LINGUISTIQUE anglaise POUR LEA	26
ARTS VISUELS DANS LES PAYS DE LANGUE ALLEMANDE	26
QUESTIONS ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	26
INTRODUCTION AUX SCIENCES ÉCONOMIQUES.....	27
PHILOSOPHIE.....	28
CINEMA : analyse filmique (S1), histoire du cinéma (S2).....	29
CINÉMA ITALIEN	29
THEATROLOGIE.....	30
Culture numérique	30
Humanités numériques	31
Conférences ALL	32
Préparer sa mobilité internationale.....	32
SPORT : « Active ta forme »	34
B. Cours de spécialité ALL ouverts en UEOS	35
Littérature française (L2).....	35
Littérature comparée (L2).....	35
Littérature médiévale (L2).....	35
LLCER anglais pour LEA.....	35
LLCER espagnol pour LEA.....	36
LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES ouverts.....	36
Musique et image (musicologie)	37
C. UEOS UJM.....	38
Exemple : SENSIBILISATION AU HANDICAP	38
UEOS - Préprofessionnalisation en ALL en L3 (4 ects).....	39
Partie 4 : Vie de campus	40
Les services numériques pour les étudiant-e-s	41
L'Université accueille les étudiants, du 4 au 15 septembre	41
Le Festi'VE	42
Participez à l'Escapade Sportive le 5 octobre !	42
Les étudiants-tuteurs numérique vous accompagnent	42
Santé : La médecine préventive universitaire	43
Le handicap.....	43
Institut A.r.t.s.....	44
LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE	46
A NE PAS OUBLIER, A COCHER	47

Partie 1 : Informations générales de la composante ALL

Calendrier de l'année universitaire

Semestres impairs :

- Réunion d'information les 07 et 08 septembre 2023
- Rentrée des semestres impairs le 11 septembre 2023
- Cours du lundi 11 septembre 2023 au samedi 16 décembre 2023.
- Examens terminaux session une du jeudi 04 janvier au samedi 13 janvier 2024
- Examens terminaux session deux du lundi 17 juin au samedi 29 juin 2024

Semestres pairs :

- Rentrée des semestres pairs le 15 janvier 2024
- Cours du lundi 15 janvier 2024 au samedi 20 avril 2024.
- Examens terminaux session une du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024
- Examens terminaux session deux du lundi 17 juin au samedi 29 juin 2024

VACANCES UNIVERSITAIRES :

- Toussaint : du lundi 30 octobre au dimanche 05 novembre 2023.
- Noël : du mercredi 23 décembre 2023 au mercredi 03 janvier 2024.
- Hiver : du lundi 26 février au dimanche 03 mars 2024.
- Printemps : du lundi 22 avril au dimanche 28 avril 2024.
- Ascension : du mercredi 08 au dimanche 12 mai 2024.

FERMETURE ADMINISTRATIVES :

- Noël : du samedi 23 décembre 2023 au mercredi 03 janvier 2024.
- Ascension : du mercredi 08 au dimanche 12 mai 2024.
- Été : du samedi 20 juillet au dimanche 21 août 2024.

Réunions de rentrée

A consulter ici : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite/calendriers.html>

Mon planning de cours

A consulter **très régulièrement** via votre ENT : [Mon planning de cours](#) (rubrique outils pédagogiques)

Où sont mes salles de cours ?

Les cours ont lieu sur les sites Tréfilerie, Papin, Michelet. Les salles sont indiquées dans votre planning de cours, accessible depuis votre ENT (outils pédagogiques > mon planning de cours), selon la structure suivante : « site_bâtiment étage salle ».

Par exemple la salle **PAP_A223**
est sur le site **Denis PAPIN**, **bâtiment A**, **2^{ème} étage**, **salle 23**.

Les sites Denis PAPIN, Tréfilerie et Michelet

Le site Denis PAPIN (PAP)

L'entrée sur ce site se fait par le 21 rue Denis PAPIN, 42100 ST-ETIENNE

Accès PMR aux étages par les entrées 1 et 4 (uniquement par l'entrée 4 pour les salles du 1^{er} étage).

Le site Tréfilerie (TRF)

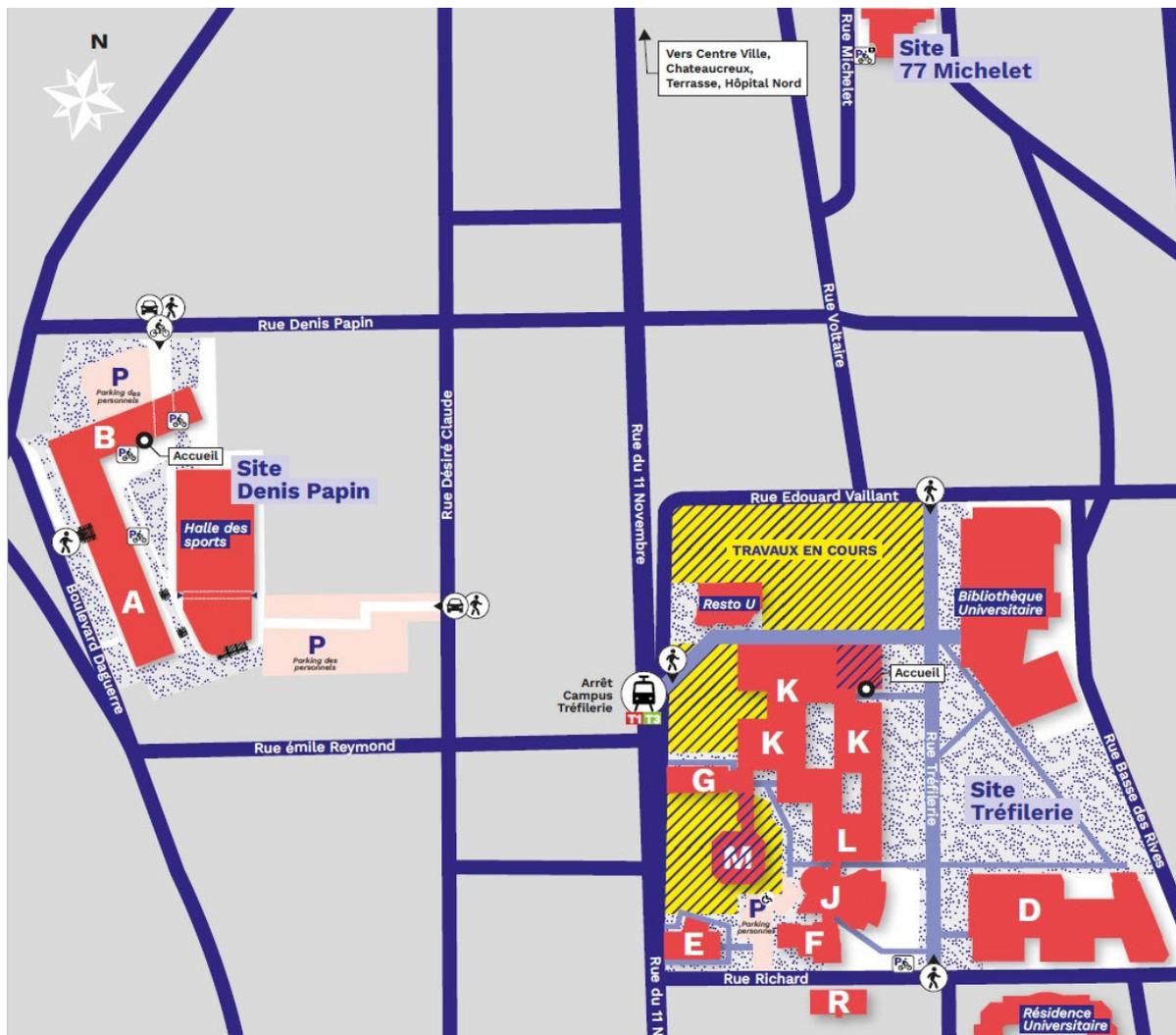
L'entrée sur ce site se fait par le 33 rue du onze novembre, 42100 ST-ETIENNE.

L'entrée du bâtiment R se fait rue Richard.

Ce site sera encore en travaux en 2023-2024 des cheminements temporaires vous seront proposer.

Le site Michelet (MIC)

L'entrée sur ce site se fait par le 77 rue Michelet, 42100 ST-ETIENNE



Le site Saint-Louis (SLO)

Lors du premier semestre 2023-24, des cours auront lieu sur le site St-Louis.
Il s'agit du GROUPE SCOLAIRE LA SALLE - SITE SAINT LOUIS qui accueille les étudiants UJM.

L'entrée se fait par le porche principal au 22 Rue Désiré Claude, 42100 ST-ETIENNE.
Puis vous empruntez l'escalier de l'entrée C (au fond de la cour à droite). Les salles sont situées au 4^{ème} étage.



Plus d'info : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/universite/plans-d-acces.html>

Les contacts de la faculté Arts, Lettres, Langues

IMPORTANT

- merci de **privilégier le mail** pour vos demandes, de n'appeler que pour les situations urgentes
- au moment de contacter les services, merci de **toujours rappeler la formation** dans laquelle vous êtes inscrit.e, et donnez votre **numéro d'étudiant.e**
- un certain nombre d'informations sont accessibles depuis votre ENT (ex : consultation de notes, emplois du temps...).
- consultez très régulièrement votre boîte mail **universitaire** (@etu.univ-st-etienne.fr)
- certaines **procédures** sont entièrement **dématérialisées**, telles que démarches suivantes : édition de votre **certificat de scolarité**, retrait de **diplômes**, **inscriptions pédagogiques**, demandes de **réorientation**, inscriptions après **CPGE**, **transfert** de dossier, inscriptions supplémentaires... (<https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite.html>) ou les recours (<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/recours.html>)

Accueil de la faculté

Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

- Courriel : fac-all@univ-st-etienne.fr
- Téléphone : 04.77.42.13.05
- Accueil physique sur le site Denis Papin bureau **A105**
Accès pour les personnes à mobilité réduite par l'entrée N°4

Principaux services rendus :

- Accueil et renseignement des publics et des étudiants
- Gestion du standard de la faculté
- Remise des diplômes
- Gestion du site internet
- Gestion des candidatures études en France
- Organisation des événements

Accueil spécifique pour le département d'arts plastiques

Ouvert du lundi au jeudi de 07h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 sur site et par téléphone ; le vendredi matin par téléphone seulement

- Téléphone : 04.77.42.79.90
- Accueil physique sur le site Denis Papin bureau **A222**
Accès pour les personnes à mobilité réduite par l'entrée N°4

Scolarité

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

- Accueil physique sur le site Denis Papin bureau **B226**
Accès pour les personnes à mobilité réduite par l'entrée N°1

Contacts - Merci de privilégier le mail pour vos demandes

Arts

all-scolarite-artsplastiques@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-musique@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-meef@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-mic@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-ccnt@univ-st-etienne.fr

Lettres

all-scolarite-lettres@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-meef@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-mic@univ-st-etienne.fr

Langues

all-scolarite-lea@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-lcer@univ-st-etienne.fr

all-scolarite-fle@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-mrt@univ-st-etienne.fr
all-scolarite-meef@univ-st-etienne.fr

Téléphone (en cas de demandes urgentes)

Scolarité arts plastiques + CCNT : 04.77.43.79.89
Scolarité langues + MRT : 04.77.42.13.31
Scolarité lettres, musicologie +MIC : 04.77.42.13.20
Scolarité LEA, FLE : 04.77.42.13.22
Scolarité Meef : 04.77.42.13.21

Principaux services rendus :

- Gestion de la scolarité des étudiants : inscriptions, relevés de notes, assiduité, absences, aménagements, attestations de réussite, convocation aux examens...
- Gestion des candidatures sur « e-candidat » et « Mon master »

Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques sont ouvertes **du 18/09 au 31/09/2023** pour les semestres impairs ; et **du 15 au 29 janvier 2024** pour les semestres pairs. Elles sont à faire **en ligne** : <https://inspedagogique.univ-st-etienne.fr>

Attention : les inscriptions pour le **sport** sont ouvertes du 28/08 au 15/09.

AMENAGEMENTS DES ETUDES - DISPENSES D'ASSIDUITE

Les demandes d'aménagements (équivalences, dispenses d'assiduité...) doivent être reçus au service de scolarité avant le 31 septembre 2023 pour les semestres impairs, avant le 29 janvier 2024 pour les semestres pairs.

Dans le cadre des aménagements handicap, prendre contact avec le service de scolarité.

CESURES

Pour les demandes de césures, consultez la page suivante :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/regimes-specifiques/cesure.html>

BONIFICATIONS

Il est possible d'obtenir des bonifications, sous la forme de points de moyenne à l'année, ou dans certains cas de crédits (bien lire les conditions dans les deux cas).

Il existe deux types de bonifications :

- **Engagement étudiant**, qui peut être un [Engagement associatif bénévole](#), un [Service civique](#), [Engagement au service de la Nation](#) (militaire ou sapeur pompier par exemple), [Engagement dans un atelier culturel de l'UJM](#)

Vous trouverez toutes les informations ici :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/regimes-specifiques/valorisation-de-l-engagement-etudiant.html>

- **sport**

Vous pouvez vous inscrire dans une activité sportive sous le régime « bonifiant » afin de bénéficier de points sur votre moyenne là encore.

Voir les activités proposées et les modalités ici : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/suaps.html>

Attention : les inscriptions se font seulement jusqu'au 18 septembre.

Les stages

Stages obligatoires

Plusieurs formations impliquent des stages obligatoires. Consultez les livrets pédagogiques de vos formations pour connaître les objectifs, les missions, les domaines, les durées....

Dès lors que vous avez un stage à effectuer, vous devez établir une convention de stage.

<https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite/stages.html?search-keywords=stages>

--Attention aux délais : vous ne devez pas commencer votre stage sans avoir reçu toutes les signatures. --

Stages optionnels L2

En deuxième année, certaines formations proposent de réaliser un stage (option au choix avec PPP-Préparation au projet professionnel).

Dans ce cas, les étudiants doivent suivre la procédure des stages obligatoires indiquée ci-dessus.

Stages facultatifs

Tous les étudiants inscrits en formation initiale ont la possibilité de faire des stages facultatifs, dits « stage AEU ». Ces stages ne donnent pas lieu à délivrance de crédits, et doivent être réalisés en dehors des périodes de cours (ils ne donnent pas lieu à des dispenses d'assiduité).

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/orientation-insertion/orientation-reorientation/aeu-stage.html>

Règlement des études

Le règlement général des études de l'UJM

Il est disponible en suivant le lien suivant : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

Règlement spécifique de la faculté Arts, Lettres, Langues

Vu le Règlement Général des Études 2023-2024 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 10 février 2023, Vu le code de l'éducation, Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSEALL).

UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

VALIDATION DES CREDITS

JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

La possibilité de poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé est conditionné à la validation :

- des blocs de compétences "Utiliser adéquatement les langues étrangères dans un contexte de communication générale et de communication professionnelle", soit être admis aux UE1-A, UE1-B de chacun des semestres,
- des blocs de compétences "Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches multilingues de médiation et d'intercompréhension", soit être admis aux UE2-A, UE2-B de chacun des semestres
- des blocs de compétences « Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches pluriculturelles, interculturelles et sectorielles en contexte académique et professionnel » soit les UE3 de chacun des semestres.

Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

ASSIDUITE

CAS GENERAL

L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

Partie 2 : Enseignements transversaux

Les enseignements transversaux sont des enseignements obligatoires, communs à plusieurs filières.

Ils incluent :

- les langues vivantes pour non spécialistes
- les cours de langue française en L1
- les cours de culture biblique, culture antique dans certaines L1
-

LANGUES VIVANTES - INITIATION & PERFECTIONNEMENT

Enseignement hebdomadaire : 1h 30 pendant 12 semaines, soit 18 h par semestre
Une initiation ne peut commencer qu'en semestre 1 (niveau 1).

Pour les emplois du temps et les salles, consulter ADE via votre ENT > outils pédagogiques > les plannings de cours > étudiants > langues vivantes
Affichez bien toute la semaine et cherchez la langue + continuant OU débutant + le semestre

ALLEMAND

Responsable : Mme Pauze

INITIANTS

Niveau 1 (semestre 1)

Ce groupe accueillera des étudiants désireux de commencer à apprendre l'allemand et de connaître la culture et la civilisation des pays germaniques. Cours réservé aux débutants sans connaissance préalable, notamment pour les étudiants LEA pour qui l'étude d'une 3^{ème} langue devient obligatoire du semestre 1 au semestre 6. Le choix de l'allemand en LV3 est très intéressant pour les étudiants souhaitant faire du commerce international car l'Allemagne est le principal partenaire commercial de la France et le leader des salons à l'international.

L'inscription à ce cours se fera sur présentation du livret scolaire à l'enseignant responsable du cours.

Niveaux suivants : Initiation niveaux 2, 3, 4, 5, 6 (semestres correspondants)

Les niveaux correspondent à la progression dans la discipline.

Contrôle des connaissances :

Régime continu et bloqué : un écrit de 1h (S1), un écrit de 1 h 30 (S2)

Pas de régime bloqué si ce cours choisi en UEOS.

Rattrapage : un écrit de 1h (S1) et de 1h30 (S2).

Régime continu pour S3, S4, S5 et S6 : épreuves écrites, avec un oral en plus au S4.

Régime bloqué pour S3, S4, S5 et S6 : un écrit de 1h30

Pas de régime bloqué si cours choisi en crédits libres.

Rattrapage : un écrit de 1h30

Il faut vous procurer le cahier d'activités que nous utiliserons du S1 au S6 : *Arbeitsbuch Pluspunkt Deutsch A1 - Deutsch als Zweitsprache*, Jin Friedrike / Schöte Joachim, Cornelsen, 2009 (achat du Gesamtband pour les étudiants qui poursuivront la pratique de l'allemand au-delà de la 1^{ère} année (étudiants LEA, etc.) ou achat du Teilband 1 (volume 1) pour les étudiants qui suivront le cours d'allemand initiation en S1 uniquement ou S1 + S2 (FLE, etc.). L'ISBN du Gesamtband est le : 978-3-06-024280-1. Le cahier d'activités est disponible en BU. Il est inutile d'acheter le manuel (Kursbuch).

CONTINUANTS

Allemand continuant : cours de remise à niveau pour LV2 et LV3 dans lequel l'accent sera mis sur l'entraînement à l'expression orale et écrite, quotidienne et professionnelle, et à la compréhension de textes et d'articles de presse allemande.

Semestres impairs : pratique de la langue.

Semestres pairs : culture et civilisation germaniques.

Contrôle des connaissances :

Régime continu et bloqué : un écrit de 1h30.

Rattrapage : un écrit de 1h30.

ESPAGNOL

Responsable : Mme Rimbot

INITIANTS

Niveau 1 :

Ce groupe accueillera des étudiants désireux de commencer à apprendre l'espagnol et de connaître la culture et la civilisation des pays de langue espagnole, notamment aux étudiants de LEA pour qui l'étude d'une 3^{ème} langue devient obligatoire du semestre 1 au semestre 6.

Cours réservé aux débutants sans connaissance préalable.

L'inscription à ce cours se fera sur présentation du livret scolaire à l'enseignant responsable du cours.

Niveaux suivants : Initiation niveaux 2, 3, 4, 5, 6.

Les niveaux correspondent à la progression dans la discipline.

- Semestres impairs (S1 - S3) : PRATIQUE DE LA LANGUE ESPAGNOLE
- Semestres pairs (S2 - S4) : CULTURE ET CIVILISATION ESPAGNOLE ET HISPANO-AMERICAINE

Contrôle des connaissances :

Régime continu : exercices en cours de semestre puis en fin de semestre d'1h30

Régime bloqué : un écrit de 1h30.

Pas de régime bloqué si cours choisi en crédits libres.

Rattrapage : un écrit de 1h30.

CONTINUANTS

- Semestres impairs (S1 - S3) : pratique de la langue espagnole
- Semestres pairs (S2 - S4) : culture et civilisation espagnole et hispano-américaine

Contrôle des connaissances :

Régime continu : exercices en cours de semestre puis en fin de semestre d'1h30

Régime bloqué : un écrit de 1h30.

Pas de régime bloqué si cours choisi en crédits libres.

Rattrapage : un écrit de 1h30.

ITALIEN

Responsable : M. Avarello

INITIANTS

Aux semestres impairs, cet enseignement accueillera les étudiants désireux de commencer à apprendre la langue et la civilisation italiennes. L'enseignement se fera sur présentation du livret scolaire à l'enseignant responsable. **Ce cours est réservé aux débutants sans connaissance préalable**, notamment aux étudiants LEA pour qui l'étude d'une 3^{ème} langue devient obligatoire du semestre 1 au semestre 6.

Niveau I, semestres 1 et 2 :

Les étudiants sont amenés à travailler sur la compréhension orale et écrite de documents actuels très variés (textes simples, publicités, BD, extraits, vidéo, etc .) et sur l'expression personnelle dans des situations simples. Une partie du cours sera réservée à l'étude de la langue (grammaire de base, conjugaison, lexique).

Niveau II, semestres 3 et 4 :

Les étudiants approfondissent les acquis de la 1^{ère} année. L'approche est comparable mais une plus large part est consacrée à l'expression orale à partir de textes et de documents plus complexes portant sur la culture, la civilisation, les beaux-arts, la musique et le cinéma.

Niveau III, semestres 5 et 6 :

Même programme que le niveau II avec approfondissement sur la culture et la civilisation italiennes.

Contrôle des connaissances :

Régime continu et bloqué : un écrit de 1h30.

Pas de régime bloqué si cours choisi en crédits libres.

Rattrapage : un écrit de 1h30.

CONTINUANTS

Ces enseignements sont ouverts aux étudiants ayant déjà une expérience scolaire ou universitaire en italien. Ce cours n'est pas ouvert aux débutants : il est recommandé d'avoir un niveau de baccalauréat LV2 ou LV3. Il existe deux niveaux correspondant à une progression. Le programme aux semestres pairs et impairs est différent :

Semestres impairs (S1 - S3) : PRATIQUE DE LA LANGUE**Niveau I, semestre 1 :**

Les étudiants apprennent à comprendre, à commenter et à traduire des documents actuels très variés (textes littéraires, articles de journaux, dessins, publicités, B.D., extraits de vidéo ...) à s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans une langue simple mais correcte. A cet effet, une partie de chaque cours est toujours réservée à l'étude de la langue (phénomènes grammaticaux, traduction, conjugaison).

Niveau II, semestre 3 :

Il s'agit d'approfondir le travail fait en niveau I. L'approche est donc comparable, mais les cours s'appuient sur des textes ou documents plus complexes et souvent plus longs (nouvelles ...). Ils permettent d'entrer plus profondément en contact avec la civilisation et la littérature italiennes.

Semestres pairs (S2 - S4) : CULTURE ET CIVILISATION ITALIENNES**Niveau I, semestre 2 :**

Cet enseignement est centré sur l'étude de morceaux choisis ou de documents abordant les thématiques liés à la culture, à la civilisation, à la musique, aux beaux arts, au cinéma.

Niveau II, semestre 4 :

Approfondissement du travail fait en S2. La démarche est identique mais plus complexe. Une large part est réservée à l'expression orale et écrite.

Contrôle des connaissances :

Régime continu et bloqué : un écrit de 1h30.

Rattrapage : un écrit de 1h30.

ARABE

M. AL CHAAR

Ce groupe accueillera des étudiants désireux de commencer à apprendre l'Arabe. **Cours réservé aux débutants.**

L'inscription à ce cours se fera sur présentation du livret scolaire à l'enseignant responsable du cours.

Niveau 1 Arabe (semestres 1 - 2)

Niveau 2 Arabe (semestres 3 - 4)

Niveau 3 Arabe (semestres 5 - 6)

Le cours proposé consiste en une introduction à l'arabe littéraire et à la civilisation arabe.

Dans les pays arabes, la langue utilisée habituellement pour la conversation est un dialecte qui varie selon les régions. Les dialectes ne s'écrivent pas. Par contre, la langue écrite est commune à l'ensemble des pays arabes, il s'agit de l'arabe littéraire qui sert également d'instrument d'échange oral entre personnes de pays utilisant des dialectes différents.

Le cours traitera de l'écriture et des mécanismes fondamentaux de l'arabe littéraire. Le nombre limité des heures attribuées pour aborder cette étude assez difficile pour des francophones ne permet pas de dépasser le niveau d'une introduction mais, outre qu'elle peut toujours être complétée par des études ultérieures, cette introduction permet déjà la découverte d'un type de langue et d'expression très différent de celui des langues européennes. Pour les gens qui auront l'occasion de séjourner en pays arabe, elle permet également un décryptage des inscriptions et la connaissance de quelques formules de base permettant une communication minimum.

L'introduction à la civilisation arabe sera centrée sur l'histoire mais pourra également aborder la situation actuelle, politique, économique ou culturelle de certains pays et éventuellement quelques aspects de la littérature ou de l'art. Là encore, il ne s'agira que d'éléments de base qui nécessiteront un approfondissement ultérieur mais qui déjà permettront de comprendre un peu plus une culture qui a joué un rôle historique important dans le développement de la culture européenne, qui est actuellement vivante dans des pays très proches de la France et dont est porteuse une partie de la population de notre pays originaire de l'immigration à partir des pays arabes.

Contrôle des connaissances :

Régime continu et bloqué : un écrit de 1h30.

Pas de régime bloqué si cours choisi en crédits libres.

Rattrapage : un écrit de 1h30.

PORTUGAIS

Responsable : Mme Frejaville

PORTUGAIS INITIATION I – Première Année

Objectifs et programme :

Développement des capacités d'expression et de compréhension orales et écrites
Initiation à la culture portugaise

Contrôle des connaissances :

Régime continu et bloqué : oral (coefficient 3) et écrit 1h (coefficient 2).

Rattrapage : oral

PORTUGAIS INITIATION II – Deuxième Année

Objectifs et programme :

Développement des capacités d'expression et de compréhension orales et écrites
Grammaire contrastive (portugais / français) ; traduction (thème)
Approfondissement de la culture portugaise ; initiation à la culture brésilienne

Contrôle des connaissances :

Régime continu et bloqué : oral (coefficient 3) et écrit 1h (coefficient 2).

Rattrapage : oral

PORTUGAIS NIVEAU III – Troisième Année

La troisième année (niveau III) est accessible aux étudiants LEA ou LCE Espagnol qui ont suivi les cours de Portugais Initiation I et II et qui ont passé les épreuves prévues.

Objectifs et programme :

Perfectionnement de la compétence linguistique, discursive et communicative en portugais
Grammaire contrastive (portugais / français) - traduction (thème et version)
Perfectionnement : cultures lusophones

Contrôle des connaissances :

Régime continu et bloqué : oral (coefficient 3) et écrit 1h (coefficient 2).

Rattrapage : un oral

Transversaux L1

Langue française

Descriptif accessible dans les livrets de licence

Culture biblique

Descriptif accessible dans les livrets des licences concernées

Culture antique

Descriptif accessible dans les livrets des licences concernées

PPP2 et PPP3 (préparation du projet professionnel)

PPP2 (en L2)

La première séance a lieu le jour de la réunion de rentrée (7 ou 8 septembre, 14h, amphitheâtre de la MDU). L'enseignement est assuré sous la forme d'ateliers, certains en distanciel, d'autres en présentiel ; certains menés par CapAvenir, d'autres par des enseignants de chaque filière. Pour certaines licences, il est possible de réaliser un stage qui valide cet enseignement.

Pour un descriptif plus précis, consulter les livrets des licences concernées.

PPP3 (L3 et masters)

Les étudiants auront accès à un espace Moodle qui leur permettra de choisir entre les différentes modalités de validation de cet enseignement :

- demi-journée « pitch ta boîte » (Fondation UJM),
- journée CapAvenir,
- échanges avec des professionnels organisés en langues, FLE, enseignement, musique, etc.

PIX

➤ Qu'est-ce que Pix ?

Pix est un service public en ligne pour l'évaluation, le développement et la certification des compétences numériques. Son cadre de référence est une déclinaison du référentiel européen DigComp.

Actuellement, **Pix** est déployé à l'UJM en tant qu'outil de certification de compétences informatiques. Les étudiant.e.s sont très fortement incité.e.s à passer une certification **Pix** en semestre 5 au cours de leur licence, mais sans obligation.

➤ Le référentiel de compétences de Pix

1. Informations et données	1.1. Mener une recherche et une veille d'information
	1.2. Gérer des données
	1.3. Traiter des données
2. Communication et collaboration	2.1. Interagir
	2.2. Partager et publier
	2.3. Collaborer
	2.4. S'insérer dans le monde numérique
3. Création de contenu	3.1. Développer des documents textuels
	3.2. Développer des documents multimédia
	3.3. Adapter les documents à leur finalité
	3.4. Programmer
4. Protection et sécurité	4.1. Sécuriser l'environnement numérique
	4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée
	4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement
5. Environnement numérique	5.1. Résoudre des problèmes techniques
	5.2. Construire un environnement numérique

Pour chaque compétence il existe 8 niveaux théoriques.

niveau	expression de la compétence	intitulé	manifestation
1	avec aide	initié	vers l'autonomie
2	sans aide		
3	en autonomie	indépendant	
4	avec aisance		
5	+ se développer	avancé	initiative
6	+ transmettre/créer		
7	+ inventer	expert	innovation
8	+ rayonner/influer		

Les étudiant.e.s doivent se positionner sur les différentes compétences (niveaux attendus à l'université : 4 ou 5) . Quand cinq compétences sont acquises, il est possible de se présenter à une session de certification (durée : 1h45). Les tests sur la plateforme permettent de se positionner et de créer son profil de compétence.

Pour en savoir plus : <https://pix.fr/competences>

➤ Certification

La certification peut s'effectuer à l'UJM en présentiel. Les étudiant.e.s souhaitant passer la certification doivent contacter leur scolarité afin que soit organisée une session à leur attention. Les épreuves de certifications sont gratuites pour les étudiants en formation initiale. Le nombre d'épreuves dépend du profil visé (3 épreuves par compétence). Il n'y a pas de niveau obligatoire. Pour réussir une certification il faut au moins 50% de réponses correctes. Un espace Pix est accessible à partir de Moodle : « Pix@UJM pour étudiants ».

➤ pix@UJM

1. Créez votre compte Pix

Si vous disposez d'un compte Pix lié à votre ancien lycée

→ récupérez un accès personnel à votre compte en suivant la procédure qui vous est communiquée à la rentrée

Si vous ne possédez pas de compte Pix

→ rendez-vous à l'adresse <https://pix.fr> pour le créer

Choisissez l' adresse électronique de connexion et le mot de passe associé.

!! utilisez une adresse électronique personnelle et pérenne pour ce compte !!

2. Élaborez votre profil de compétences

vous positionner sur les compétences	en autonomie	avec les parcours de positionnement organisés dans votre formation
	de votre choix définies dans votre formation	
développer vos compétences	en autoformation et/ou par les enseignements inclus dans votre formation	

Pour accéder au dispositif d'autoformation de l'Université Lyon 3 :

<https://competences-num.univ-lyon3.fr/>

3. Certifiez votre profil

!! si votre profil est certifiable (au moins 5 compétences validées à un niveau donné) !!

- à votre initiative à l'occasion d'une session à inscription libre organisée par l'université dans le cadre de votre formation ;
- à la faveur d'une session de certification organisée par la faculté ALL à votre demande, de préférence en 3e année de licence.

Pour en savoir davantage, je vous engage à consulter :

- le site Pix (<https://pix.fr>)

- l'espace de cours de Moodle relatif à Pix destiné aux étudiants (<https://mood.univ-st-etienne.fr/course/view.php?id=104>)

Partie 3 : UEOS, crédits libres et pré-professionnalisation

Consultez votre programme de cours dans le livret de votre formation pour savoir à quel moment vous devez choisir une UEOS, appelée aussi « crédit libre » en L2/L3 et « pré-professionnalisation » en L3, et selon quelles contraintes.

Pour établir votre choix, vérifiez votre éligibilité, la compatibilité des emplois du temps (voir ADE > les plannings > cherchez via le menu à gauche), éventuellement les effectifs.

On peut trouver dans ces UEOS :

- a. des UEOS spécifiques ALL
- b. Cours de spécialités ALL ouverts en UEOS
- c. UEOS proposés par l'établissement (transversaux UJM): <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/regimes-specifiques/unites-d-enseignement-d-ouverture-et-de-sensibilisation-ueos.html>

Liste des UEOS de l'UFR ALL (2 ects)

Attention : ces UEOS ne donnent pas lieu à rattrapage : ils doivent être validés en 1 ^{ère} session
--

Semestre impair L2/L3	Cours	Filières visées	Nombre de places offertes
	Cinéma italien 1 12 CM	Toutes	40
	Analyse filmique 18 TD	Toutes sauf Arts plastiques	20 + 12 places réservées L2 Lettres et Arts
	Atelier d'écriture 18 TD	Toutes	15
	Théâtrologie 18 TD	Toutes	25
	Civilisation grecque 18 TD - 2 groupes	Toutes	60
	Linguistique anglaise 18 TD	LEA	30
	Initiation au grec ancien 18 TD	Toutes	30
	Arts visuels dans les pays de langue allemande 18 TD	Toutes sauf LEA Anglais-Allemand	30
	Questions environnementales -12 CM	Toutes	40
	Humanités numériques - 18 TD	ALL, SHS	12
	Sport - 18 TD	ALL	2 groupes de 20
Semestre pair L2/L3			
	Civilisation romaine 18 TD - 2 groupes	Toutes	60
	Initiation au grec ancien 18 TD	Toutes	30
	Creative Writing 18 TD	Anglicistes LLCER ou LEA	15
	Histoire du cinéma 18 TD	Toutes sauf Arts plastiques	20 + 12 places réservées Bloc 2 L3 Lettres et Arts
	Cinéma italien 2 12 CM	Toutes	40
	Philosophie 18 TD	Toutes	30
	Initiation culture économique 12 CM	Toutes sauf LEA	50
	Conférences ALL + 12 CM + 2 TD	Toutes	60
	Culture numérique - cours en ligne 12 CM	Toutes	30
	Humanités numériques - 18 TD	ALL, SHS	12
	Préparer sa mobilité sortante 18 TD	Étudiant.e.s concernés par une mobilité internationale	40
	Sport - 18 TD	ALL	2 groupes de 20

Descriptifs des enseignements UEOS (= crédits libres)

A. Cours spécifiques en ALL

ATELIER D'ECRITURE

Mme Achard-Martino

Enseignement hebdomadaire : 1h30 pendant 12 semaines au semestre impair
(15 étudiant.e.s maximum)

L'écriture créatrice est-elle réservée aux seuls spécialistes, aux écrivain-es ? Comme celles et ceux qui pratiquent l'atelier d'écriture depuis longtemps, ce n'est pas notre point de vue.

Nous retiendrons plutôt la proposition de François Bon : « est écrivain non pas celui qui écrit mais celui qui sait se relire » (*Tous les mots sont adultes*). Il s'agira donc ici d'écrire, d'apprendre à écouter et se relire, d'engager un travail sur le processus d'écriture et le texte produit.

C'est-à-dire qu'à partir d'un travail d'écriture, d'une pratique personnelle, vivifiée et plus critique de la « cuisine » littéraire, il s'agira d'amener finalement à une compréhension de et à une réflexion sur les pratiques, techniques et tout le savoir-faire propre à l'écrivain-e. Des exercices variés et des pratiques diverses seront proposés en fonction des participant-es.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un dossier ou au moins deux productions individuelles évaluées au cours du semestre.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage.

CREATIVE WRITING

M. Moussart

Enseignement hebdomadaire : 1 h 30 pendant 12 semaines au semestre pair
(15 étudiant.e.s maximum de la filière LLCER et, en fonction des places, de LEA)

In the open space of language, writing and reading are interdependent. Creative writing offers students the opportunity to develop their writing skills while examining the works of the past and present. Indeed, writers often think critically and reshape something known into something that is different and original. Neil Gaiman's advice will be remembered as the evident starting point of various exercises organised in class: "Rule one, you have to write. If you don't write, nothing will happen". Additionally, we will bear in mind that each piece of writing (poetry, drama, fiction/non-fiction...) has a purpose and is targeted at an audience.

Whatever the cause or motivation, Stephen King reminds us above all that "writing is about enriching the lives of those who will read your work, and enriching your own life" (*On Writing, A memoir of the Craft*).

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un dossier ou au moins deux productions individuelles évaluées au cours du semestre.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage.

CIVILISATION GRECQUE**Mme Kefallonitis**Enseignement hebdomadaire : 1h30 pendant 12 semaines au semestre impair

Programme

- L'invention de la Grèce ancienne : une (re)découverte ?
- Géographie et sites archéologiques : visites virtuelles. Grecs et barbares : construction d'une étrangeté.
- Monde rural et écologie, topographies et habitats urbains : utopies et réalités.
- Panorama historique, de l'âge de bronze à Byzance : grands conflits, grandes batailles.
- Citoyens et non-citoyens, éducation physique et intellectuelle à Sparte et à Athènes.
- Genre, sexe, sexualité dans le monde grec ancien : séductions et enlèvements.
- Banquets, jeux et humour chez les Grecs anciens.
- Rassemblements sportifs et artistiques (Némée, Corinthe, Delphes, Olympie).
- Cultes à mystères, magie et médecine (Éleusis, Dodone, Épidaure).
- La statuaire grecque antique.
- Poésie et musique en Grèce ancienne.

Contrôle des connaissances :

*Régime continu : travaux en cours de semestre. Pas de régime bloqué ni de rattrapage***Remarque**

Les Romains ont beaucoup emprunté à la civilisation grecque, tout en l'adaptant à leur génie propre ; il en est résulté une civilisation gréco-romaine, qui est une des origines de la civilisation européenne. La valeur libre « Civilisation romaine » constitue donc le prolongement naturel (quoique non obligatoire), au semestre pair, de la valeur libre « Civilisation grecque ».

CIVILISATION ROMAINE**Mme Canellis et Mme Garambois****CETTE OPTION N'EST PAS OUVERTE AUX ETUDIANTS DES SEMESTRES 5 ET 6 D'HISTOIRE**

Enseignement hebdomadaire : 1h30 pendant 12 semaines au semestre pair

Programme

- « Ave Caesar » : spectacles et jeux à Rome (amphithéâtre et cirque).
- Rome, une société esclavagiste ?
- Problèmes et tracas de la vie quotidienne : la *domus romana*, *Carpe diem*, petits bonheurs et malheurs de la vie à Rome.
- L'habitat à Rome (*domus*, *Insula*, *Villa Hadriana*...)
- Les thermes romains
- La médecine à Rome
- La peinture romaine
- L'éruption du Vésuve
- La cuisine à Rome
- La religion romaine
- Images du pouvoir

Contrôle des connaissances :*Régime continu : 2 exercices en cours de semestre (s. 6 et s. 12 sauf pour les étudiant.e.s de L3 LEA où l'évaluation se fera les s. 6 et 9). Pas de régime bloqué ni de rattrapage*

Remarque :

Les Romains ont beaucoup emprunté à la civilisation grecque, tout en l'adaptant à leur génie propre ; il en est résulté une civilisation gréco-romaine, qui est à l'origine de la civilisation européenne. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi la valeur libre « Civilisation grecque » pour choisir la valeur libre « Civilisation romaine ». Mais la seconde constitue le prolongement naturel de la première.

INITIATION AU GREC ANCIEN**Mme Coin**Enseignement hebdomadaire : 1h30 pendant 12 semaines au semestre impair et pair

Cet enseignement des structures de la langue est proposé aux étudiants de toutes les années, de toutes les spécialités, qui n'ont aucune notion de grec ancien.

Les étudiants accéderont assez vite à des textes qui sont à l'origine de la culture européenne dans tous les domaines : la poésie (épopée et lyrisme), le théâtre (tragédie et comédie), le roman, l'éloquence (politique et judiciaire), la philosophie, la religion (la mythologie, le Nouveau Testament), les sciences (humaines ou exactes : histoire, géographie, médecine, mathématiques, physique). Ils pourront utiliser avec profit les éditions bilingues grec-français de la prestigieuse « collection Budé ».

Cet enseignement apporte aussi une meilleure connaissance du vocabulaire français (un certain nombre de mots courants et la quasi-totalité des mots savants proviennent du grec ancien).

Il fournit enfin des éléments de linguistique générale : c'est essentiellement l'attique classique qui est étudié (la langue pratiquée à Athènes aux V^e et IV^e siècles av. J.-C.), mais des perspectives sont ouvertes sur l'évolution de la langue depuis les tablettes mycéniennes (1200 av. J.-C.) jusqu'au grec moderne, soit sur trois millénaires.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : écrits en cours de semestre

Pas de régime bloqué. Pas de rattrapage

LATIN INITIANTS**Mme Garambois**

Cette option est proposée aux étudiants de toutes les filières autres que Lettres Classiques et Lettres Modernes où le latin est une matière obligatoire. Pour être efficace, l'enseignement doit être suivi au moins une année entière.

L'enseignement comporte 2 heures hebdomadaires pendant 12 semaines, pour chacun des semestres 3 à 6.

L'enseignement doit être suivi une année entière (semestres 3 et 4 ou 5 et 6 pour être validé).

A partir du Semestre 3 :

Manuel à acquérir : S. Déléani, *Initiation à la langue latine*, volume 1, SEDES, nouvelle édition revue et augmentée, 2011, 4^{ème} édition.

NB Les programmes de lecture (textes traduits) sont les mêmes que ceux de Lettres Modernes.

Contrôle des connaissances (tout niveau) :

Régime continu : un écrit de 2h.

Régime bloqué et rattrapage : un écrit de 2h.

LINGUISTIQUE anglaise POUR LEA

Option réservée aux étudiant.e.s de LEA
Mme Santer

Enseignement hebdomadaire : 1h30 pendant 12 semaines au semestre impair

Ce cours, dispensé en anglais, propose une introduction à différentes branches de la linguistique (phonétique, phonologie et liens graphie-phonie, morphologie et étymologie, perspectives historiques et sociologiques) en alternant la théorie et de nombreux exercices pratiques.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un écrit 1h30

Régime bloqué : un écrit 1h30 ; Pas de rattrapage

ARTS VISUELS DANS LES PAYS DE LANGUE ALLEMANDE

Mme Mersmann

Enseignement hebdomadaire : 1h30 pendant 12 semaines au semestre impair

Ce cours offre une introduction à la création contemporaine en Allemagne depuis la Deuxième guerre mondiale. Il sera guidé par la présentation de plusieurs grandes séries d'expositions, et permettra de présenter différents créateurs qui ont marqué l'art contemporain dans les domaines de l'architecture, du design, de la sculpture, des arts visuels. Ainsi par exemple, la Documenta est une série de 15 expositions à Cassel (Hesse), ville proche de l'ancienne frontière entre la RFA et la RDA. Fondée en 1955 par l'architecte et designer Arnold Bode, l'objectif était au départ de montrer des expressions artistiques interdites pendant le troisième Reich. Au fil des éditions, l'approche est devenue plus globalisante, en particulier depuis l'exposition de 2002, dirigée par le nigérien Okwui Enwezor (1963-2019). Nous nous appuierons sur les ouvrages et catalogues de ces différentes éditions, en nous attardant sur des installations telles que les célèbres 7000 chênes de Joseph Beuys.

Nous présenterons également d'autres séries d'expositions, telles que les Skulptur Projekte initiés en 1977. Il s'agit d'une exposition internationale de sculptures en plein air inauguré à Münster en Westphalie. Cette série d'exposition a profondément changé le visage de la ville. On s'appuiera là encore sur des ouvrages participant à l'environnement de cette exposition, comme celui de l'artiste américain Jenny Holzer.

Enfin, parmi les expositions majeures, nous retiendrons la Berlin Biennale for Contemporary Art qui attire de nombreux visiteurs dans la capitale allemande. Depuis 1998, cette exposition constitue la 11^{ème} étape de la KW Institute für Contemporary Art.

L'essentiel de ce cours portera sur une présentation des oeuvres, leur description et leur interprétation. Il s'agit donc d'un contenu à visée pratique, qui vise autant à élargir les connaissances sur l'art contemporain et ses enjeux, que de stimuler les capacités d'analyse et de discussion des étudiants.

QUESTIONS ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Semestre 1 12 CM

Mme Méaux

Les questions environnementales se présentent au cœur des débats politiques et sociétaux contemporains. On sait aujourd'hui qu'elles ne concernent plus seulement les « sciences naturelles », mais également les sciences humaines et sociales. Afin d'analyser certaines évolutions, la mise en regard de différents domaines disciplinaires s'avère indispensable.

Les œuvres de l'art – qu'elles relèvent de la musique, de la photographie, de la littérature, du cinéma, de la vidéo... ou du dessin – contribuent aussi, à leur manière, à la compréhension de certains phénomènes

de société complexes ; elles amènent, selon des modalités diverses, à reconsidérer les conceptions du progrès, du temps, de la technique ou encore de la nature – qui se présentent au fondement de la culture moderne occidentale et qui ont précisément conditionné les relations que nous entretenons avec notre environnement.

C'est en partant des œuvres elles-mêmes, et de la manière dont elles proposent de penser les phénomènes, que ce cours tentera d'aborder un certain nombre d'enjeux environnementaux contemporains. Dans le même temps, on se questionnera sur la spécificité des apports de l'art au développement d'un débat public sur ces questions.

Organisation

6 séances de deux heures.

40 étudiants inscrits au maximum.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : compte rendu critique d'un ouvrage de la bibliographie en 15 000 signes environ.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage

INTRODUCTION AUX SCIENCES ÉCONOMIQUES

Mme Palanca

Enseignement hebdomadaire : 1h CM pendant 12 semaines au semestre pair

Etudiants ciblés : 60 étudiants (pas de pré-requis)

Attention : cette option n'est pas ouverte aux étudiant-e-s de LEA.

Contenu, objectifs, compétences :

Objectif général : découvrir les fondamentaux de la science économique

Contenu : Le cours s'attachera dans une première partie à présenter les différents courants de la science économique (libéralisme, marxisme, keynesianisme...).

La deuxième partie sera consacrée à l'analyse de la croissance et des fluctuations économiques avec une attention particulière donnée à l'étude de la croissance de l'après-guerre et aux grandes crises des XX^e et XXI^e siècles.

Programme :

I. Présentation des grands courants de l'économie :

Les précurseurs

Le courant classique

Le marxisme

Le courant néo-classique

Keynes

Le renouveau libéral

II. Croissance et fluctuations :

2-1 Théories de la croissance et des cycles

2-2 Les faits : croissance et cycles au XX^e et XXI^e siècle.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un écrit de 1h

Régime bloqué 1h.

Pas de rattrapage

PHILOSOPHIE**M. Franck Roche**Enseignement hebdomadaire : 1 h 30 TD pendant 12 semaines au semestre pair**La religion**

Dans la cité grecque, celle qui vu naître le citoyen, les festivités étaient indistinctement politiques ou religieuses ; la cité reposait sur des fondations religieuses. Faire des sacrifices revenait d'abord à marquer son sentiment d'appartenance à une communauté. La piété semblait d'abord se réduire à un acte extérieur visible aux yeux de tous. Une religion se caractérise d'abord par une organisation sociale, une hiérarchie interne, un lieu de culte où des personnes ensemble répètent le même geste. La conscience religieuse est d'abord une conscience en état d'obligation, capable de percevoir le sens des devoirs. La religion semble renforcer les liens horizontaux qui unissent les individus et permet d'établir la transcendance du collectif sur l'individuel.

Avec l'apparition de Socrate, la relation au divin va pivoter: pour Socrate, la piété ne doit pas se réduire à un acte extérieur; le lien entre l'homme et le divin doit être personnel, c'est-à-dire intérieur. Selon le Daimôn de Socrate, chaque individu est à même de se poser la question du sens de la vie, c'est-à-dire la préoccupation de l'homme par rapport à ses fins dernières. Cette attitude pousse en même temps à désacraliser le lien politique: le croyant se représente des devoirs moraux ou religieux plus élevés que le devoir politique. Forcément, la religion démobilise le citoyen. La loi religieuse apparaît aux yeux du croyant plus importante que le lien éthique lui-même. Naît alors une rupture entre l'éthique et le religieux. Comment comprendre le sens de cette discontinuité ?

Bibliographie et thèmes abordés:**1 Religion et société**

Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuses* poche PUF

Girard, *La violence et le sacré*, Fayard « Pluriel »

2 L'importance du rite dans la conduite religieuse

Alain, *Propos sur la religion*, PUF

Ricœur, *Philosophie de la volonté*, tome II, Seuil, « Points »

Kant, *La religion dans les simples limites de la Raison*, IVe partie, Vrin

3 Religion et politique

Spinoza, *Traité théologico-politique*, chap 15 à 20 GF Flammarion

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Vrin

Rousseau, *Du contrat social*, Livre IV, Flammarion

4 La discontinuité de l'éthique et du religieux

Kierkegaard, *Craintes et tremblements*, Rivages

En particulier la distinction entre le sacrifice d'Iphigénie et le sacrifice d'Abraham.

5 Religion et démocratie

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome II GF Flammarion

Gauchet, *Le désenchantement du monde*, Gallimard, « Folio »

Contrôle de connaissances :

Régime continu : travaux en cours de semestre (écrit ou oral)

Régime bloqué : un écrit de 2h.

Pas de rattrapage

CINEMA : analyse filmique (S1), histoire du cinéma (S2)**M. Garroux**

Ce cours est obligatoire pour les L3 Lettres et Arts.

Attention : les cours de cinéma ne sont pas ouverts aux étudiant.e.s d'arts plastiques.

Semestre 1 : Analyse filmique (18 h) Assiduité obligatoire – 9 cours de 2h00

nombre limité à 40 étudiant.e.s

Apprendre les principes de l'analyse filmique autour d'exemples variés.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un examen sur table en fin de semestre de 2H00, consistant pour partie en un QCM, et pour partie en une analyse d'un court extrait.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage pour les étudiant.e.s choisissant ce cours en option.

Semestre 2 : Histoire du cinéma (18 h) : Assiduité obligatoire – 9 cours de 2 h

nombre limité à 40 étudiant(e)s

Thématique : Le personnage comique

–> l'objectif est d'étudier comment le personnage comique au cinéma incarne les registres du genre humoristique tout nous offrant le contre-point d'une définition très historique de la normalité.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un dossier.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage pour les étudiant.e.s choisissant ce cours en option.

CINÉMA ITALIEN**Semestre 1 : le cinéma italien (I) M. Rasmi (12 CM)**

Ce cours propose d'aborder le cinéma italien par le prisme des lectures féministes des images et des imaginaires. Il associera la présentation de quelques essais fondamentaux de la critique cinématographique basée sur le genre (comme ceux de Laura Mulvey ou Iris Brey) à différentes formes de films (fictions, documentaires, expérimental) qui traversent l'histoire du cinéma italien.

Il s'agira d'apprendre à décrypter les enjeux genres de la composition des images en lien avec l'histoire socio-politique italienne: du fascisme à l'époque contemporaine, en passant par les transformations sociales des années 1960 et 1970.

Une maîtrise de la langue italienne et une connaissance de la discipline (lexique et histoire du cinéma), même élémentaires, sont conseillées bien que non obligatoires. Il sera parfois possible que les films montrés aient des sous-titres en anglais, à défaut d'accéder aux versions sous-titrées en anglais.

L'évaluation portera sur l'application des instruments théoriques du cours sur un film au choix d'origine italienne, dans le cadre d'un dossier collectif.

Semestre 2 : le cinéma italien (II) M. Lazarrin (12 CM)

Le cours se concentrera sur la première grande école cinématographique italienne : le « néoréalisme » de Roberto Rossellini, Vittorio De Sica, Luchino Visconti et d'autres. En étudiant les œuvres de ces cinéastes nous essaierons, dans un premier temps, de définir les caractères principaux du néoréalisme – ces constantes thématiques, du regard, formelles, idéologiques qui ont été identifiées par les historiens et les critiques du cinéma italien –, pour ensuite aborder le parcours de Rossellini, peut-être le plus représentatif des cinéastes néoréalistes.

Contrôle de connaissances : *Régime continu : un écrit à la maison.*

Pas de régime bloqué ni de rattrapage.

THEATROLOGIE**Mme Facente****Enseignement hebdomadaire : 2 h pendant 9 semaines au semestre impair
(25 étudiant.e.s maximum)**

Semestre 1 : Donner corps au texte théâtral

L'objectif de ce cours sera d'éprouver la matérialité du texte de théâtre grâce aux différents outils de l'interprète : le corps, le souffle, l'adresse, le regard et la voix. Le texte est une matière qui insuffle organiquement une énergie. C'est de là que naissent les sensations, les situations et le sens. Comment appréhender le texte théâtral et lui donner vie sans le réduire, dans la diversité des pistes qu'il propose ? Le corpus sera constitué d'extraits de textes de théâtre contemporain.

Le groupe ne peut excéder 25 étudiant.e.s. La validation du cours implique l'assiduité, sans laquelle aucun travail collectif n'est possible.

Évaluation :*Régime continu : Lecture expressive (coef. 1) ; Scène dialoguée (coef. 2)**Pas de régime bloqué.**Pas de rattrapage***Culture numérique****Mme Canellis****Cours de semestre pair en ligne avec deux séances en présentiel (40 étudiant-e-s maximum)-
12 CM**

Le cours de Culture numérique se déroule sur 12 semaines avec, lors des semaines 1 et 9 (ou 10), un cours en présentiel dans une salle informatique : la première pour présenter la méthode de travail et les outils, la dernière pour finaliser le dossier synthétique.

Les 10 autres séances seront intégralement faites avec des modules en ligne sur la Plateforme pédagogique, accessible depuis l'ENT.

Elles ont pour but de faire aborder le monde des « Humanités numériques » (« Digital Humanities ») dans les différentes filières d'ALL, avec de la documentation en différentes langues. Il s'agira, à travers un cheminement hebdomadaire jalonné de petits exercices à déposer sur la plateforme d'élaborer un dossier sur une thématique choisie en rapport avec la spécialité, et approfondie durant le semestre.

Tous les échanges se feront par le biais des outils numériques mis à disposition sur la plateforme et l'ENT, jusqu'à la réalisation finale d'un dossier synthétisant la recherche accomplie. Chaque étudiant (ou petit groupe d'étudiants travaillant ensemble) pourra bénéficier d'un entretien particulier, en visioconférence, à sa demande, pour faciliter les échanges.

Contrôle des connaissances :

*Régime continu : QCM, auto-évaluation et DNC (Dossier Numérique de Compétences).**Pas d'examen bloqué.**Pas de rattrapage*Contact : aline.canellis@univ-st-etienne.fr

Humanités numériques

Responsable : M. Avarello

vito.avarello@univ-st-etienne.fr

Possibilité de débiter cet enseignement en L2 ou en L3. Les cours sont hebdomadaires et couvrent les semestres impair et pair.

Deux formules sont proposées au choix :

>la formule « HN basiques » sur 2 semestres, en débutant en L2 ou en L3,

>la formule « HN avancées », soit à partir de la L2 sur 4 semestres (2 semestres avec modules 1 et 3 en L2 puis 2 semestres avec modules 2 et 4 en L3), soit en L3 sur 2 semestres avec les 4 modules.

	HN basiques	HN avancées
Niveau	Début L2 ou en L3 18h/semestre	L2 (HN basique) puis L3 (HN avancé) 18h/semestre ou L3 (36h/semestre)
Semestre impair	Module 1 "Intro aux HN" 18h (semaines 1-6)	Module 1 "Intro aux HN " 18h (semaines 1-6) Module 2 "Méthodes en HN" 18h (semaines 7-12)
Semestre pair	Module 3 "Outils et pratiques en HN" 18h (semaines 1-6)	Module 3 "Outils et pratiques en HN" 18h (semaines 1-6) Module 4 "Projet" 18h (semaines 7-12)

L'UEOS « Humanités Numériques » se propose de consolider la formation par un bloc de connaissances et de compétences à la fois disciplinaires et numériques portant sur :

l'**histoire du développement des HN** (épistémologie, histoire, enjeux), correspondant au Module 1

les **méthodes** (structuration, indexation, initiation xml-TEI, édition numérique), Module 2,

les **Outils et pratiques**, Module 3

la **construction d'un Projet** en HN, Module 4.

Les contenus sont en résonance avec les ressources locales et les savoir-faire en matière de recherche dans ce domaine dans les laboratoires de l'UJM. Pour ceux des étudiants ALL et SHS qui souhaiteraient s'orienter après la Licence vers les carrières et les concours du patrimoine, de la conservation des bibliothèques, de la documentation et des archives, dans le domaine de l'édition numérique, de l'ingénierie numérique de la recherche, une formation de base en HN apparaît aujourd'hui tout à fait indispensable.

N.B. L'UEOS « Humanités Numériques » est ouverte aux étudiants d'ALL et de SHS, attention places limitées à 12.

Contrôle des connaissances

Régime continu/bloqué

	HN basiques	HN avancées
Semestre impair	QCM/QROC en fin de module	QCM/QROC en fin de semestre
Semestre pair	Exercice pratique	Exercice pratique/Projet

Conférences ALL

Semestre pair

« Le dialogue des arts : rencontres, passages, interférences, transpositions »

12 conférences hebdomadaires (12 CM + 2 TD pour l'organisation)
Organisatrices : Rafaèle Audoubert Moreno et Morgane Kappès Le Moing

Les laboratoires de recherche d'ALL – ECLLA, HISOMA, IHRIM – proposent un cycle de conférences organisé autour du « dialogue des arts ». L'objectif de ce cycle de conférence est de proposer aux étudiant.e.s une initiation aux méthodes de la recherche en arts, lettres et langues à partir d'un sujet interdisciplinaire se prêtant à des approches diverses. Il permettra également aux étudiant.e.s d'enrichir leur culture générale.

Les conférences auront lieu chaque lundi du semestre pair à 18 h 15 et dureront une heure.

Le programme sera fixé et diffusé lors du premier semestre.

Évaluation en contrôle continu seulement (ni bloqué, ni rattrapage) :

Assiduité obligatoire à au moins 9 conférences sur 12 (émargement en séance).

Proposer un dossier de 4 feuilles illustrant et développant l'une des conférences entendues (1 feuille = 1 recto-verso, ou 12 000 signes environ, espaces comprises)

Ce dossier comporte un compte-rendu entièrement rédigé de la conférence choisie accompagné d'un paragraphe de conclusion plus personnel : lien avec d'autres œuvres, avec la formation suivie, perspectives critiques... Il sera tenu compte de la correction de la langue.

Bibliographie :

Bedrane Sabinelle, Revaz Françoise, Vieignes Michel (dir.), *Le récit minimal, du minime au minimalisme : littérature, arts, média*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2012.

Bergez Daniel, *Littérature et peinture*, Paris, Armand Colin, 2004 ; *Peindre, écrire : le dialogue des arts*, Paris, La Martinière, 2009.

Denizeau, Gérard, *Le dialogue des arts : architecture, peinture, sculpture, littérature, musique*, Paris, Larousse, 2008.

Ergal Yves Michel, Fink Michèle (dir.), *Littérature comparée et correspondance des arts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Configurations littéraires », 2014.

Fischer Caroline, Debrosse Anne (dir.), *Intermédialités*, SFLGC, Paris, Lucie Éditions, « Poétiques comparatistes », 2015.

Fried, Michael, *La Place du spectateur, esthétique et origines de la peinture moderne* [1980], Paris, Gallimard, 1990.

Gros Karine (dir.), *Reflets, costumes et illusions, Les habits d'emprunt dans la création contemporaine*, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

Masseau, Didier [dir.], *Peinture, Littérature et critique d'art au XVIII^e siècle*, Presses universitaires de Tours, Cahiers d'histoire culturelle, n°17, 2005.

Ortel Philippe (dir.), *Création, intermédialité, dispositif*, colloque en ligne, 2014, <http://www.fabula.org/colloques/sommaire4154.php>.

Peyré Yves, *Peinture et poésie, Le dialogue par le livre*, Paris, Gallimard, 2001.

Richer Laurence (dir.), *Le dialogue des arts, Littérature et peinture*, Lyon, CEDIC, 2002 ; *Littérature et architecture*, Lyon, CEDIC, 2004 ; *Littérature et musique*, Lyon, CEDIC, 2005.

Préparer sa mobilité internationale

Responsables Franck Martin et le département de FLE
Semestre pair (18 h TD)

40 inscrit.e.s au maximum

Cette UEOS vise à sensibiliser les étudiants à la diversité linguistique et culturelle. Elle est constituée de trois blocs construits autour de trois domaines essentiels pour la compréhension de divers contextes d'expatriation : la francophonie (6 heures), la démarche interculturelle (6 heures) et les stéréotypes (6 heures).

Francophonie (Marie-Christine Fougerouse)

Cette entité dénommée « le français » est la langue en partage pour 270 à 300 millions de personnes dans le monde. Dans l'espace européen, elle est parlée en France, bien sûr, mais aussi en Suisse, en Belgique et au Luxembourg. Le Canada et une partie de l'Afrique parlent notre langue qui adopte alors différents statuts. Cette vaste zone francophone constitue la Francophonie.

La démarche interculturelle (Marine Totozani)

Cette partie de l'UE a pour objectif de développer une prise de conscience des enjeux interculturels et de fournir quelques notions pour comprendre la rencontre des cultures. Une attention particulière sera accordée à l'étude des malentendus et des chocs culturels.

Stéréotypes (Sandra Tomc)

Il s'agira de s'attaquer à des notions de base telles que clichés, lieux communs, idées reçues, représentations, stéréotypes. Ce travail servira de point de départ pour l'analyse des cultures en présence. Nous découvrirons le fondement social du stéréotype.

Bibliographie

CHNANE-DAVIN F., CUQ J.-P., 2021, *Enseigner la francophonie : principes et usages*, Paris, Éditions Hachette.

COHEN-EMERIQUE M., & ITECO, 1999, « Le choc culturel. Méthode de formation et outil de recherche », *Antipodes*, n°145, Bruxelles, ITECO.

TOMC S., BAILLY S., RANCHON G., 2016, *Pratiques et Langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*, EME Éditions.

Modalités d'examen : chaque partie du module se terminera sur un bilan des compétences acquises. Une moyenne des trois notes sera faite.

SPORT : « Active ta forme »

2 groupes de 20 places chacun, les mardis de 14h00 à 15h30, semestres 1 et 2

UEOS "ACTIVITÉS PHYSIQUES ET BIEN-ÊTRE : "ACTIVE TA FORME"



Connaître les « savoirs » du bien-être par l'activité physique, pour savoir faire et savoir être en forme

Objectifs

- Lutter contre la **sédentarité et l'inactivité**
- Être acteur **de son bien-être**

(améliorer son état de santé physique, mentale et émotionnelle)

- Améliorer sa **condition physique**
- Acquérir des connaissances pratiques et théoriques en **nutrition** pour la **gestion de son alimentation**
- Acquérir des connaissances pratiques & théoriques pour **pratiquer en autonomie l'activité physique** et s'engager dans un projet personnel de meilleure qualité de vie

Comment ?

- 1 conférence : "Diététique"
- 1 conférence : "Activité Physique et Santé"
- 2 cours de cuisine
- 1 séance de tests de condition physique
- 6 cours diversifiés de pratique physique
- 1 évaluation pratique et théorique

Compétences recherchées

- Développer les **capacités et habiletés motrices**
- Gérer sa **vie physique**
- Être capable de **s'auto-analyser**
- Développer l' **estime de soi**
- Avoir **confiance en soi, en l'autre**
- Être capable de **mieux connaître et écouter son corps**
- Acquérir des outils visant à améliorer sa **forme aussi l'alimentation**



Évaluation (sur 20)

PRATIQUE	METHODOLOGIE ET REFLEXION	INVESTISSEMENT
Réaliser à partir de chaque famille de test (souplesse, gainage, équilibre) une série d'exercices pouvant intégrer une routine santé. Seront observés les postures, la respiration, le niveau d'intensité investis.	Analyse réflexive et regard critique sur sa pratique : carnet de bord à remplir tout au long du semestre	Présence, assiduité et participation active
/8 points	/8 points	/ 6 points

B. Cours de spécialité ALL ouverts en UEOS

- **Lettres modernes (L2)**

Ces cours ne sont pas ouverts aux étudiants de Lettres et présentent des capacités limitées pour les TD.

Public visé : Étudiant.e.s de LLCER (Anglais, Espagnol).

Littérature française (L2)

18 h TD (possibilité de suivre le CM) s. 3 et s. 4

Le cours porte sur la Littérature des XIXe au XXe siècles : il s'agit d'étudier deux œuvres représentatives par semestre, chacune d'un genre différent (poésie, théâtre, roman, texte d'idées).

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un écrit à la maison.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage.

Littérature comparée (L2)

18h TD/24hTD (possibilité de suivre le CM) s. 3 et s. 4

Le cours porte sur des œuvres de la littérature européenne (française, anglaise, allemande, espagnole, italienne...), issues de différents genres littéraires et réunies autour d'une problématique. Ce cours peut être conseillé à des étudiants de LLCER qui voudraient remettre en perspective les différentes littératures européennes.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : un écrit à la maison.

Pas de régime bloqué ni de rattrapage.

Littérature médiévale (L2)

12 CM s. 4

Programme détaillé disponible dans le livret de la licence Lettres.

Contrôle des connaissances :

Régime continu seulement, pas de régime bloqué, ni de rattrapage.

- **COURS DE LLCER anglais pour Licence 3 LEA**

Enseignement réservé aux étudiant-e-s de LEA.

Contrôle des connaissances : *Régime continu seulement, pas de régime bloqué, ni de rattrapage.*

Programmes disponibles dans le livret LLCER anglais ou espagnol.

LLCER anglais pour LEA

Au semestre 5, cours de l'UE3 « Complément disciplinaire » :

> Littérature et cinéma (24 TD)

> Civilisation GB (24 TD)

Au semestre 6 : cours de l'UE3 « Complément disciplinaire »

> Littérature et cinéma (24 TD)

> Civilisation US (24 TD)

LLCER espagnol pour LEA

Au S5 : cours de l'UE 2 Cultures hispaniques littérature :

Littérature Amérique (12 CM 6 TD)

Littérature transatlantique (12CM)

cours de l'UE 3 Cultures hispaniques civilisation :

Civilisation Espagne (12 CM 6 TD)

Civilisation transatlantique (12 CM)

Au S6 : cours de l'UE 2 Cultures hispaniques littérature :

Littérature Espagne (12 CM 6 TD)

Littérature transatlantique (12CM)

cours de l'UE 3 Cultures hispaniques civilisation :

Civilisation Amérique (12 CM 6 TD)

Civilisation transatlantique (12 CM)

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES ouverts

	Cours	Niveau	Filières visées
Allemand LEA	Bloc 1 Expression orale 12 TP	L2 s. 3 s. 4	Toutes sauf LEA Anglais- Allemand
	Bloc 1 Langue commerciale 12 TD	L2 s. 3 s.4	Toutes sauf LEA Anglais- Allemand
	Bloc 2 Traduction écrite (Version 12 TD / thème 12 TD)	L2 s.3 s.4	L2 LLCER Anglais (projet Master traduction)
	Bloc 1 Expression orale 12 TD	L3 s. 5 et s. 6	Toutes sauf LEA Anglais- Allemand
	Bloc 1 Traduction écrite (Version 12 TD / thème 12 TD)	L3 s. 5 et s. 6	L3 LLCER Anglais (projet Master traduction)
Espagnol LEA	Bloc 1 Traduction orale 12 TD	L3 s. 5 et s. 6	L3 LLCER Espagnol
	Culture et société des pays hispanophones (cours en langue espagnole) 12 CM	L3 s. 6	L3 LLCER Espagnol autres filières si niveau B1/B1+ en espagnol
	Culture et société des pays hispanophones 24 CM	L2 s. 3 et s.4	L2 LLCER Espagnol autres filières si niveau B1/B1+ en espagnol
Italien LEA	Bloc 1 Traduction écrite 12 TD thème 12 TD version	L3	Toutes L3 sauf LEA Anglais- Italien
	Bloc 1 Traduction orale 12 TD	L3	Toutes L3 sauf LEA Anglais- Italien
	Bloc 3 Culture et société des pays italophones (S3) 24 CM	L2	Toutes L2 sauf LEA Anglais- Italien
	Bloc 2 Culture et société des pays italophones 12 CM	L3	Toutes L3 sauf LEA Anglais- Italien
	Bloc 3 langue commerciale 12 TD	L3	Toutes L3 sauf LEA Anglais- Italien
Portugais LEA	Bloc 1 Expression orale 12 TP L2 ; 12 TD L3	L2 (s. 3 et s. 4 L3 (s. 5 et s.6)	Toutes sauf LEA et LLCER espagnol
	Bloc 1 Langue Commerciale 12TD L2 ; 12TD L3	L2 (s. 3 et s. 4 L3 (s.5 et s.6)	Toutes (si étudiants en Langue C portugais)
	Bloc 2 Traduction Orale 12TD L2 ; 12TD/10TD L3	L2 (s. 3 et s. 4 L3 (s.5 et s.6)	Toutes (si étudiants en Langue C portugais)
	Bloc 2 Traduction écrite (thème) 12TD L2	L2 (s. 3 et s. 4)	Toutes (si étudiants en Langue C portugais)
	Bloc 2 Traduction écrite (version) 12TD L2	L2 (s. 3 et s. 4)	Toutes (si étudiants en Langue C portugais)
	Bloc 3 Culture et société des pays lusophones 24 CM	L2 (S3 et s.4)	LLCER Espagnol et LEA (étudiants en Langue C portugais)
	Bloc 1 Traduction écrite (thème) 12TD	L3 (s.5 et s.6)	Toutes (si étudiants en Langue C portugais)

	Bloc 1 Traduction écrite (version) 12TD	L3 (s.5 et s.6)	Toutes (si étudiants en Langue C portugais)
	Bloc 2 Culture et société des pays lusophones 10 CM	L3 (s.6)	LLCER Espagnol et LEA (étudiants en Langue C portugais)

Contrôle des connaissances :

Régime continu seulement, pas de régime bloqué, ni de rattrapage.

Programmes disponibles dans le livret LEA.

Musique et image (musicologie)

Cours de 2^{ème} semestre : **Lionel Rasclé**

Enseignement hebdomadaire : 18 h par semestre.

Public visé : Arts plastiques, autres filières en fonction des places disponibles

Programme :

Étude des moyens techniques mis en œuvre ces dernières décennies pour inclure le son à l'image dans les films. Quelles sont les répercussions du son sur l'image ? Quels sont les moyens informatiques actuels pour la post-production audiovisuelle ? À travers un cours divisé entre une partie historique et une partie pratique, nous verrons avec un logiciel de montage audio et vidéo comment modifier une bande-son en post-production et créer des effets sonores liés au cinéma ou une musique dédiée. À travers ces activités, les techniques liées au découpage sonore et à l'utilisation d'un séquenceur seront étudiées et mises en pratique à partir d'un travail de détournement de contenu de type clip vidéo ou publicitaire.

Contrôle des connaissances :

Régime continu : travaux sur ordinateur et un écrit

Pas de régime bloqué ni de rattrapage.

C. UEOS UJM

L'UJM propose également des UEOS ouvertes pour l'ensemble des étudiants.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/regimes-specifiques/unites-d-enseignement-d-ouverture-et-de-sensibilisation-ueos.html>

Exemple : SENSIBILISATION AU HANDICAP

Semestre pair (sur le site Tréfilerie ou de la Métare)

Coordination/ organisation : Emmanuelle Volle (04.77.42.17.22)

Objectifs de l'enseignement :

Apporter aux étudiants une information sur le handicap et leur faire prendre conscience de la réalité du handicap. Cet enseignement s'adresse aux étudiants inscrits à l'Université Jean Monnet désireux de connaître la problématique de la personne handicapée afin d'améliorer les possibilités d'intégration de celle-ci dans notre société. Apporter également aux étudiants valides des solutions pour comprendre et aider le plus utilement possible leurs camarades en situation de handicap au sein du campus universitaire.

Enseignement théorique (19h): cours de 18h à 20h campus Métare ou Tréfilerie

Handicap moteur chez l'adulte/ handicap neurocognitif

Handicaps sensoriels: troubles visuels et Cécité

Aspect psychologique du handicap

Handicap mental - Trisomie 21

Troubles des apprentissages

Sport et handicap

Handicap sensoriel: troubles auditifs et surdité

Handicap psychique

Travail et handicap

Le handicap à l'Université Jean Monnet + examen 1h

Ateliers pratiques possibles (en choisir 1 parmi les 6)

- visite du service de **Médecine physique et de réadaptation** au CHU St Etienne : visite + rencontre avec des patients.

- Initiation **Langue des signes**

- atelier **handisport** : découverte de plusieurs disciplines.

- atelier sur **la déficience visuelle** : mise en situation, démonstration aides technique

- visite du **CREPSE** (centre de formation et de rééducation professionnelle) et rencontre avec des professionnels

- rencontre avec **l'association Trisomie 21**: rencontre avec les professionnels et activité avec les usagers

Validation de l'UE :

- QCM /8

- Question rédactionnelle sur une situation de handicap /8

- Présence au stage /2

- Assiduité aux cours /2

Pas de rattrapage.

UEOS – Préprofessionnalisation en ALL en L3 (4 ects)

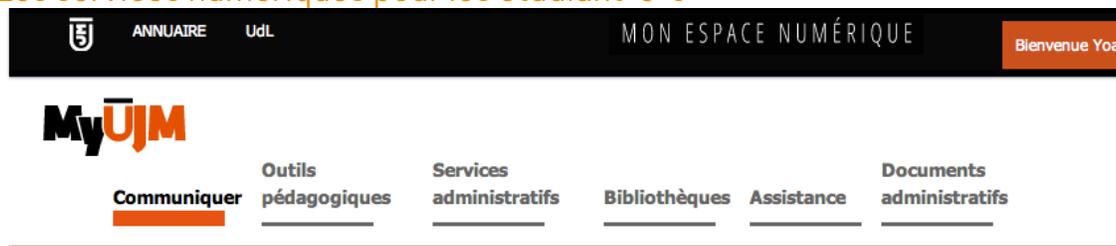
Semestre 5	Cours	Filières visées	Nombre de places offertes
Option PE (professeur des écoles)	Histoire du système éducatif 18 CM + Mathématiques 18 TD	Lettres + LLCER	30
Option PCL LLCER (professeur de collège et lycée)	Histoire de la didactique des langues 24 TD	LLCER	30
Option PCL Lettres (professeur de collège et lycée)	Histoire et esthétique du théâtre 12 CM 12 TD + 1 cours Bloc 1	Lettres	30
Option Métiers des institutions culturelles	Histoire et esthétique du théâtre 12 CM 12 TD + Pouvoirs politiques et création artistique 6 CM + 12 TD	Lettres	30
Option FLE-Français langue étrangère (requis pour master Didactique des langues)	Histoire de la didactique du FLE 24 TD + Phonétique et phonologie pour FLE 24 TD + Apprentissage d'une langue nouvelle	Lettres, LLCER, LEA, sciences de l'éducation	30
Option Humanités numériques	Initiation aux humanités numériques 18 TD + Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques 18 TD	ALL + SHS	12
Semestre 6			
Option PE	Stage de minimum 20 h + suivi de stage 10 TD	Lettres + LLCER	30
Option PCL LLCER -	Outils et méthodes pour l'enseignement des langues 24 TD (et stage)	LLCER	30
Option PCL Lettres	Histoire de la critique 12 CM 12 TD + 1 cours Bloc 1 ou stage collège ou lycée - suivi 10 TD	Lettres	30
Option Métiers des institutions culturelles	Histoire du livre 6 CM 12 TD + Texte et image 24 CM (cours AP) ou stage en institution culturelle - suivi 6 TD	Lettres	30
Option FLE - français langue étrangère -	Actualité de la didactique du FLE 24 TD + Morphologie et syntaxe pour FLE 24 TD	Lettres, LLCER, LEA	30
Option Humanités numériques	Méthodes et outils en humanités numériques 18 TD + suivi de projet 18 TD	ALL + SHS	12

Descriptifs des cours :

- FLE et PCL LLCER : voir le livret Options du département FLE
- Humanités numériques : voir descriptif infra
- Autres pré-professionnalisations : voir les livrets des licences concernées.

Partie 4 : Vie de campus

Les services numériques pour les étudiant-e-s



Activez votre compte pour accéder à "MyUJM étudiant"

MyUJM étudiant est l'intranet des étudiants de l'UJM. Depuis son menu principal, vous accédez à l'ensemble des applications et services dont vous allez avoir besoin pour vos études (planning de cours, messagerie, plateforme de cours en ligne, etc).

- il vous donne également accès au WIFI sur l'ensemble des campus ;
- il vous permet de télécharger gratuitement divers logiciels Microsoft.

[Connectez-vous sur MyUJM étudiants](#) avec vos identifiants transmis à la finalisation de votre inscription.

L'Université accueille les étudiants, du 4 au 15 septembre



Le dispositif "Bienvenue à l'UJM" met à votre disposition des stands d'information pour vous accueillir et vous renseigner, du 4 au 15 septembre, du lundi au vendredi de 12h à 14h sur les campus.

Site Denis Papin

Bâtiment A, hall du grand amphi

Du 7 au 15 septembre, du lundi au vendredi de 12h à 14h

Site Tréfilerie

Site principal Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie (En fonction des travaux)

Du 4 au 15 septembre, du lundi au vendredi de 12h à 14h

Plus d'information :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/actualites.html>

Etudiants internationaux :



UNIVERSITÉ DE LYON

Students Welcome Desk

Bienvenue à TOUS les étudiants

Du 28 août au 13 octobre 2023

Permanences et ateliers le 5, 7, 13, 14 et 26 septembre et le 5 octobre
La Comète - Espace Info Jeunes
7 Avenue Président Émile Loubet, 42000 Saint-Etienne

Contact: welcome-student@univ-st-etienne.fr ou au 04 77 43 79 68
Facebook: @SWDsaintetienne
Hotline du 4 septembre au 30 novembre de 10h -13h30 / 15h- 17h: 04 37 37 43 00

Culture | Transport | Associations | Santé | Titre de séjour
Job | Logement | Orientation

Plus d'information :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/actualites/vie-etudiante-et-associative/students-welcome-desk.html>

Le Festi'VE

Jeuudi 28 septembre 2023 12h-19h - parc du campus Tréfilerie



Participez à l'Escapade Sportive le 5 octobre !

L'UJM vous propose une escapade sportive organisée par le SUAPS (Service des Sports) le jeudi 5 octobre dans le Pilat. Cette course d'orientation, dans un esprit sportif et ludique, vous permet par équipe de 2 à 4 étudiants sur une demi-journée, de vous intégrer, de créer des liens et de découvrir la nature qui environne Saint-Étienne. Cet évènement inclut aussi la participation du personnel de l'UJM

Les étudiants-tuteurs numérique vous accompagnent

Des soucis de connexion internet, difficulté à utiliser vos outils de visioconférences, problème d'accès à votre plateforme pédagogique...?

Le Tutorat Numérique Étudiant (TNE) a pour mission de vous accompagner dans vos usages des outils informatiques et des services numériques mis à disposition par l'Université. Il s'agit d'une mission pilotée par la Direction du Numérique et menée par des étudiants-tuteurs, pour les étudiants ayant besoin d'accompagnement.

Le Tutorat Numérique Étudiant est accessible du lundi au vendredi :

- du 11 septembre au 27 octobre 2023 de 11h15 à 14h15 en présentiel via des guichets installés au sein des bibliothèques Tréfilerie (ou en distanciel via la hotline téléphonique au 04 77 42 17 86)

- toute l'année de 17h15 à 19h15 en distanciel via la hotline téléphonique au 04 77 42 17 86

Plus d'information : <https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr/fr/bienvenue/bienvenue-a-l-ujm-1/accompagnement-numerique.html>

Santé : La médecine préventive universitaire

Ses missions :

- organiser des visites médicales (non spécialisées)
- délivrer des certificats médicaux (pratique du sport en compétition, certificats pour étudiants en situation de handicap)
- informer, d'orienter et prévenir tout ce qui concerne la santé
- établir un suivi et une orientation spécifique si besoin
- accueil des étudiants en situation de handicap
- assurer la protection sanitaire des étudiants.

Distributeurs de protections périodiques gratuites

Des distributeurs ont été installés sur tous vos campus avec un accès libre service.

Service de Santé Universitaire

Le Service de Santé Universitaire est composé d'une équipe médicale, paramédicale et sociale avec des médecins, une infirmière, une assistante sociale, une psychologue et une diététicienne pour vous accompagner.

Les visites médicales et les consultations s'effectuent sur rendez-vous.

Santé mentale

De nombreux dispositifs sont là pour vous aider si vous en avez besoin.

Contacts

Téléphone : 04 69 66 11 00

Accueil tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

10 rue Tréfilerie - 42100 Saint-Étienne

Plus d'informations : <https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr/fr/mon-quotidien/prendre-soin-de-ma-sante.html>

Le handicap

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- Un soutien pédagogique
- Un temps supplémentaire aux examens
- Une aide à la prise de notes
- Un accompagnement sur le campus
- Une visite accessibilité campus
- Le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)

Vous pouvez nous contacter par mail accueilhandicap@univ-st-etienne.fr ou par téléphone 04 77 42 17 22 / 04 77 42 17 85.

Plus d'informations : <https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr/fr/mon-quotidien/prendre-soin-de-ma-sante/handicap.html>

Institut A.r.t.s.

**Qu'est-ce que l'Institut ARTS ?**

L'institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) est né de la volonté de l'université Jean Monnet de Saint-Étienne de renforcer une **dynamique partagée de recherche et de formation** autour des arts. Cette dynamique réunit des laboratoires de recherche (ECLLA, IHRIM, EVS notamment) et des formations en Arts, Design, Lettres et Sciences humaines et s'appuie sur des partenariats et collaborations avec des **écoles d'art** et des **institutions culturelles régionales**.

Fort de ces relations, ARTS s'intéresse à de nombreux champs disciplinaires en adoptant des méthodes et des problématiques variées.

Que fait l'Institut ARTS ?

- Faciliter les liens institutionnels entre l'UJM et les partenaires membres du consortium : École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne (ENSASE), École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne (ESADSE) / Cité du design, Comédie de Saint-Étienne et son École, Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMC+), Musée d'Art et d'Industrie et Musée de la Mine de Saint-Étienne.
- Aider à l'organisation et au financement d'événements (**rencontres avec des artistes, expositions, workshops**, etc.) en lien avec des structures **culturelles du territoire** (musées et centres d'art, associations, galeries, éditeurs, etc.) et avec les laboratoires de l'université par l'intermédiaire d'un appel à projets semestriel.
- Accroître la visibilité **des associations étudiantes** ou d'autres **projets pour les étudiants** en lien ou non avec la pédagogie, dans le domaine des arts et de la culture sur notre territoire.

Qu'est-ce que la Graduate initiative ARTS ?

À la faveur d'une subvention obtenue auprès de l'Agence nationale de la recherche, l'Institut ARTS porte le projet SFRI *Graduate+* qui vise à développer la formation par la recherche et l'internationalisation et à créer une *graduate school* pluridisciplinaire dans le domaine des arts.

Grâce à ce financement, ARTS déploie à partir de la rentrée de septembre 2023, **trois dispositifs de soutien à la réalisation de stages de recherche et de mobilité internationale** :

- Master research interships
- International research internship mobility grant
- Top level international master scholarship

Les étudiant.e.s éligibles à ces dispositifs doivent être inscrits en master Arts, Design, Géomatique, Lettres, et Sociologie/FOULE

Pour plus de précisions, rendez-vous à l'adresse :

<https://arts.univ-st-etienne.fr/fr/sfri.html>



D'autres projets sont en cours de développement (nouvelles formations, écoles d'été/hiver) à destination des étudiant.e.s.

Pour rester informé.e.s. :

Abonnez-vous !

Siteweb : <https://arts.univ-st-etienne.fr>

Inscription à la newsletter mensuelle :
<https://arts.univ-st-etienne.fr/fr/contact/newletter/formulaire-inscription-newsletter.html>

Twitter : @institut_arts
Instagram : @institut_arts

Où nous trouver ?

Campus Tréfilerie
77 rue Michelet, 6è étage.

Mail : institut-arts@univ-st-etienne.fr

Déménagement prévu à la MRASH sur le Campus Tréfilerie à l'automne 2023.

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET – SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 publications@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 8h.30-17h. du lundi au vendredi

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

A NE PAS OUBLIER, A COCHER

Mon inscription administrative avant 1^{er} septembre pour les masters 1, avant le 30 septembre pour les M2, avant le 18 septembre pour les licences.

Ainsi je pourrai avoir accès mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

Je garde sur moi ma carte étudiante. Elle me permet d'accéder aux locaux, de composer lors des examens, d'emprunter des livres, de manger au CROUS... Les cartes étudiantes sont envoyées à l'adresse indiquée lors de mon inscription (je dois mettre à jour mes informations si je déménage).

J'assiste aux réunions de rentrée

Mon inscription pédagogique pour les semestres impairs du 18 au 31 septembre 2023 **et** du 15 au 22 janvier 2024 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces derniers et ainsi d'avoir un relevé de notes indispensable à la validation de mon année.

Si j'ai **un stage obligatoire**, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de parties avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.

Je **consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 4 mars 2024 sur mon espace MuYUJM. S'il y a un souci, je me signale immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

Je télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année. Ils me seront indispensables pour candidater à des masters ou des doctorats

Je regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté. C'est là que e trouverai les informations indispensables à la réussite de mes études